

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

**SUPPRESSION et
CREATION de
POSTES**

Date de
convocation :

9 novembre 2012

Date
d'affichage :

9 novembre 2012

Nombre de
Conseillers
présents
ou représentés :

38

Nombre de
Conseillers
en exercice :

43

Date
d'affichage :

21 DEC. 2012

Date de
transmission :
21 DEC. 2012

Rendue
exécutoire le :

21 DEC. 2012

SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2012

L'an Deux Mille douze, le **vendredi 14 décembre à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Etaient présents :

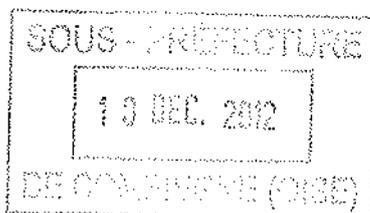
M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,
, Mme Evelyse GUYOT, M. Eric VERRIER,
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,
Mme Arielle FRANÇOIS, M. Michel Le CARRERES,
Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoint,
Mme Marie-Christine LEGROS, M. Joël DUPUY-de-MERY,
Mme Liliane VEZIER, M. Rémi LEMAISTRE,
Mme Marie-France GIBOUT, M. Christian TELLIER,
M. Jean-François CAUX, Mme Dominique RENARD,
M. Philippe TRINCHEZ, M. Richard VELEX, M. Oumar BA,
M. Régis de MONTGOLFIER, Mme Odile TAGUCHI,
M. Eric WINNEBROOT, Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT,
Mme Christine BRAULT, M. Frédéric PYSSON,
M. Michel FUMAGALLI, M. Olivier KOVAL,
Mme Solange DUMAY, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

M. Nicolas LEDAY, Mme Claire AOUN,
Mme Jacqueline LIENARD, Mme Martine FRISE
M. Abdelhalim BENZADI, Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT

Etaient absents :

Melle Doumiya BELABED, M. Romain DONNEUX,
Mme Anne SERRET, Mme Théodora GOMA-BALLOU,
M. Jean-Marc ISKIN



10 a- SUPPRESSION et CRÉATION de POSTES

*Au nom de la 1^{ère} commission, M. Joël DUPUY de MERY
Donne lecture au CONSEIL MUNICIPAL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

A la suite de la réorganisation du service des musées, un agent de la filière administrative travaillant à l'Hôtel de Ville a souhaité intégrer la filière culturelle.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la commission des finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UN :

Décide de supprimer un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} janvier 2013 et de créer, à compter de la même date, un poste d'adjoint du patrimoine de 1^{ère} classe dont la rémunération sera calculée suivant l'indice brut 347/325 majoré à laquelle s'ajoute le régime indemnitaire correspondant.

ARTICLE DEUX :

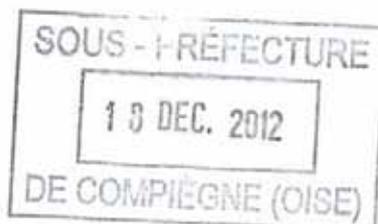
La dépense correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au chapitre 012 – article 64111 du budget principal de l'exercice 2013.

**Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jours, mois et an susdits
Et ont signé au registre, les membres présents
Pour copie conforme**

Le Maire de Compiègne,



Philippe
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise



MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

**SUPPRESSION et
CREATION de
POSTES**

Date de
convocation :

9 novembre 2012

Date
d'affichage :

9 novembre 2012

Nombre de
Conseillers
présents
ou représentés :

38

Nombre de
Conseillers
en exercice :

43

Date
d'affichage :

21 DEC. 2012

Date de
transmission :

21 DEC. 2012

Rendue
exécutoire le :

21 DEC. 2012

SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2012

L'an Deux Mille douze, le **vendredi 14 décembre à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Etaient présents :

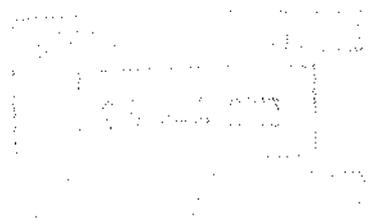
M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,
, Mme Evelyse GUYOT, M. Eric VERRIER,
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,
Mme Arielle FRANÇOIS, M. Michel Le CARRERES,
Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoint,
Mme Marie-Christine LEGROS, M. Joël DUPUY-de-MERY,
Mme Liliane VEZIER, M. Rémi LEMAISTRE,
Mme Marie-France GIBOUT, M. Christian TELLIER,
M. Jean-François CAUX, Mme Dominique RENARD,
M. Philippe TRINCHEZ, M. Richard VELEX, M. Oumar BA,
M. Régis de MONTGOLFIER, Mme Odile TAGUCHI,
M. Eric WINNEBROOT, Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT,
Mme Christine BRAULT, M. Frédéric PYSSON,
M. Michel FUMAGALLI, M. Olivier KOVAL,
Mme Solange DUMAY, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

M. Nicolas LEDAY, Mme Claire AOUN,
Mme Jacqueline LIENARD, Mme Martine FRISE
M. Abdelhalim BENZADI, Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT

Etaient absents :

Melle Doumiya BELABED, M. Romain DONNEUX,
Mme Anne SERRET, Mme Théodora GOMA-BALLOU,
M. Jean-Marc ISKIN



10 b- SUPPRESSION et CRÉATION de POSTES

*Au nom de la 1^{ère} commission, M. Joël DUPUY de MERY
Donne lecture au CONSEIL MUNICIPAL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

A la suite de la réorganisation du service des musées, un agent de la filière administrative travaillant au Mémorial de l'Internement et de la Déportation du Camp de Royallieu, a souhaité intégrer la filière culturelle.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la commission des finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UN :

Décide de supprimer un poste d'adjoint administratif de 2nde classe à compter du 1^{er} janvier 2013 et de créer, à compter de la même date, un poste d'adjoint du patrimoine de 2nde classe dont la rémunération sera calculée suivant l'indice brut 348/326 majoré à laquelle s'ajoute le régime indemnitaire correspondant.

ARTICLE DEUX :

La dépense correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au chapitre 012 – article 64111 du budget principal de l'exercice 2013.

**Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jours, mois et an susdits
Et ont signé au registre, les membres présents
Pour copie conforme**

Le Maire de Compiègne,



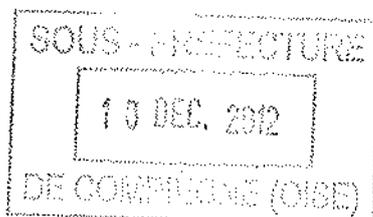
Philippe
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise



MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>OBJET</u>	<u>SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2012</u>
RENOUVELLEMENT de CONTRATS	L'an Deux Mille douze, le vendredi 14 décembre à 20 heures 45 , le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE de ladite Ville.
<u>Date de convocation :</u>	<u><i>Etaient présents :</i></u>
9 novembre 2012	M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ; M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ, M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT, , Mme Evelyse GUYOT, M. Eric VERRIER, Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN, Mme Arielle FRANÇOIS, M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoint, Mme Marie-Christine LEGROS, M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Liliane VEZIER, M. Rémi LEMAISTRE, Mme Marie-France GIBOUT, M. Christian TELLIER, M. Jean-François CAUX, Mme Dominique RENARD, M. Philippe TRINCHEZ, M. Richard VELEX, M. Oumar BA, M. Régis de MONTGOLFIER, Mme Odile TAGUCHI, M. Eric WINNEBROOT, Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT, Mme Christine BRAULT, M. Frédéric PYSSON, M. Michel FUMAGALLI, M. Olivier KOVAL, Mme Solange DUMAY, Conseillers Municipaux.
<u>Date d'affichage :</u>	<u><i>Etaient représentés :</i></u>
9 novembre 2012	M. Nicolas LEDAY, Mme Claire AOUN, Mme Jacqueline LIENARD, Mme Martine FRISE M. Abdelhalim BENZADI, Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT
<u>Nombre de Conseillers présents ou représentés :</u>	<u><i>Etaient absents :</i></u>
38	Melle Doumiya BELABED, M. Romain DONNEUX, Mme Anne SERRET, Mme Théodora GOMA-BALLOU, M. Jean-Marc ISKIN
<u>Nombre de Conseillers en exercice :</u>	
43	
<u>Date d'affichage :</u>	
21 DEC. 2012	
<u>Date de transmission :</u>	
21 DEC. 2012	
<u>Rendue exécutoire le :</u>	
21 DEC. 2012	



11 a - RENOUELEMENT de CONTRATS

*Au nom de la 1^{ère} commission, M. Joël DUPUY de MERY
Donne lecture au CONSEIL MUNICIPAL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

Chargée de mission pour la numérisation des collections et la diffusion de la culture numérique

Le contrat de l'assistante qualifiée du patrimoine ayant un profil et une expérience axés sur la numérisation des collections et la diffusion de la culture numérique, arrive à échéance le 31 décembre 2012. Compte-tenu de la valeur de cet agent et de ses larges compétences, il vous est proposé de renouveler son contrat.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la commission des finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UN :

Décide de renouveler le contrat de l'assistante qualifiée du patrimoine ayant un profil et une expérience axés sur la numérisation des collections et la diffusion de la culture numérique en le requalifiant « *chargée de mission (catégorie A) pour la numérisation des collections et la diffusion de la culture numérique* » pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2013, afin de lui permettre de poursuivre sa mission.

ARTICLE DEUX :

Ce poste contractuel sera assorti d'une rémunération calculée sur l'indice brut 638/534 majoré auquel s'ajoutera le régime indemnitaire correspondant.

ARTICLE TROIS :

La dépense correspondante à ce poste sera imputée sur le chapitre 012 – article 61431 du budget principal de l'exercice 2013.

ARTICLE QUATRE :

Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat individuel correspondant.

**Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jours, mois et an susdits
Et ont signé au registre, les membres présents
Pour copie conforme**

Le Maire de Compiègne,



Philippe Marini
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

**RENOUVELLEMENT
de CONTRATS**

Date de
convocation :

9 novembre 2012

Date
d'affichage :

9 novembre 2012

Nombre de
Conseillers
présents
ou représentés :

38

Nombre de
Conseillers
en exercice :

43

Date
d'affichage :
21 DEC. 2012

Date de
transmission :

21 DEC. 2012

Rendue
exécutoire le :

21 DEC. 2012

SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2012

L'an Deux Mille douze, le **vendredi 14 décembre à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Etaient présents :

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,
, Mme Evelyse GUYOT, M. Eric VERRIER,
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,
Mme Arielle FRANÇOIS, M. Michel Le CARRERES,
Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoint,
Mme Marie-Christine LEGROS, M. Joël DUPUY-de-MERY,
Mme Liliane VEZIER, M. Rémi LEMAISTRE,
Mme Marie-France GIBOUT, M. Christian TELLIER,
M. Jean-François CAUX, Mme Dominique RENARD,
M. Philippe TRINCHEZ, M. Richard VELEX, M. Oumar BA,
M. Régis de MONTGOLFIER, Mme Odile TAGUCHI,
M. Eric WINNEBROOT, Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT,
Mme Christine BRAULT, M. Frédéric PYSSON,
M. Michel FUMAGALLI, M. Olivier KOVAL,
Mme Solange DUMAY, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

M. Nicolas LEDAY, Mme Claire AOUN,
Mme Jacqueline LIENARD, Mme Martine FRISE
M. Abdelhalim BENZADI, Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT

Etaient absents :

Melle Doumiya BELABED, M. Romain DONNEUX,
Mme Anne SERRET, Mme Théodora GOMA-BALLOU,
M. Jean-Marc ISKIN

11 b - RENOUELEMENT de CONTRATS

*Au nom de la 1^{ère} commission, M. Joël DUPUY de MERY
Donne lecture au CONSEIL MUNICIPAL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

Emploi contractuel d'Encadrant social

Le contrat de la titulaire du poste d'encadrant social, à temps complet, pour l'accueil d'urgence de femmes victimes de violences arrive à échéance le 31 décembre 2012. Il vous est donc demandé de le renouveler, pour une période de trois ans, à compter du 1^{er} janvier 2013.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la commission des finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

Le CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UN :

Décide de renouveler le contrat de la titulaire du poste d'encadrant social, à temps complet, pour l'accueil d'urgence de femmes victimes de violences qui arrive à échéance le 31 décembre 2012 pour une période de trois ans, à compter du 1^{er} janvier 2013.

ARTICLE DEUX :

La titulaire du poste continuera de percevoir un salaire calculé sur la base de l'indice brut 442/389 majoré auquel s'ajoutera le régime indemnitaire d'un moniteur éducateur de la filière sociale.

ARTICLE TROIS :

La dépense correspondante à ce poste sera imputée sur le chapitre 012 – article 61431 du budget principal de l'exercice 2013.

ARTICLE QUATRE :

La rémunération de cet agent détaché auprès du CCAS, sera entièrement prise en charge sur les crédits que la DDCS de l'Oise verse au CCAS qui lui-même remboursera la Ville du montant de ce traitement.

ARTICLE CINQ :

Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat individuel correspondant.

**Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jours, mois et an susdits
Et ont signé au registre, les membres présents
Pour copie conforme**



Maire de Compiègne,

Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise

EX 2
2012-12-19

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>OBJET</u>	<u>SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2012</u>
RENOUVELLEMENT de CONTRATS	L'an Deux Mille douze, le vendredi 14 décembre à 20 heures 45 , le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE de ladite Ville.
<u>Date de convocation :</u>	<u>Etaient présents :</u>
9 novembre 2012	M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ; M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ, M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT, , Mme Evelyse GUYOT, M. Eric VERRIER, Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN, Mme Arielle FRANÇOIS, M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoint, Mme Marie-Christine LEGROS, M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Liliane VEZIER, M. Rémi LEMAISTRE, Mme Marie-France GIBOUT, M. Christian TELLIER, M. Jean-François CAUX, Mme Dominique RENARD, M. Philippe TRINCHEZ, M. Richard VELEX, M. Oumar BA, M. Régis de MONTGOLFIER, Mme Odile TAGUCHI, M. Eric WINNEBROOT, Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT, Mme Christine BRAULT, M. Frédéric PYSSON, M. Michel FUMAGALLI, M. Olivier KOVAL, Mme Solange DUMAY, Conseillers Municipaux.
<u>Date d'affichage :</u>	<u>Etaient représentés :</u>
9 novembre 2012	M. Nicolas LEDAY, Mme Claire AOUN, Mme Jacqueline LIENARD, Mme Martine FRISE M. Abdelhalim BENZADI, Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT
<u>Nombre de Conseillers présents ou représentés :</u>	<u>Etaient absents :</u>
38	Melle Doumiya BELABED, M. Romain DONNEUX, Mme Anne SERRET, Mme Théodora GOMA-BALLOU, M. Jean-Marc ISKIN
<u>Nombre de Conseillers en exercice :</u>	
43	
<u>Date d'affichage :</u>	
21 DEC. 2012	
<u>Date de transmission :</u>	
21 DEC. 2012	
<u>Rendue exécutoire le :</u>	
21 DEC. 2012	

Handwritten signature and date stamp: 2012/12/21

11 c- RENOUELEMENT de CONTRATS

Au nom de la 1^{ère} commission, M. Joël DUPUY de MERY
Donne lecture au CONSEIL MUNICIPAL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,

Emploi contractuel de responsable du centre d'hébergement et de réinsertion sociale

Le contrat du directeur du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) arrive à échéance le 22 février 2013. Il vous est proposé de renouveler le contrat de cet agent titulaire d'un diplôme de niveau II conformément à l'article D312-176-7 du code de l'action sociale, pour une durée d'un an.

Sous la responsabilité des services centraux du Centre Communal d'Action Sociale, le titulaire aura pour mission la conduite et la mise en place du projet d'établissement du CHRS, la gestion de l'hébergement d'urgence, la gestion de l'accueil hivernal. Ce poste correspond aux exigences de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) qui le finance à 100 %.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UN :

Décide de renouveler le contrat du directeur du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) qui arrive à échéance le 22 février 2013, pour une durée d'un an.

ARTICLE DEUX :

Le titulaire du poste percevra la rémunération suivant l'indice brut 797/655 majoré à compter du 1^{er} octobre 2012, compte tenu de l'acceptation du budget 2012 du CHRS par la DDCS.

ARTICLE TROIS :

La rémunération de cet agent sera entièrement prise en charge sur les crédits que la Direction Départementale de Cohésion Sociale de l'Oise verse au CCAS qui remboursera la Ville du montant de ce traitement.

ARTICLE QUATRE :

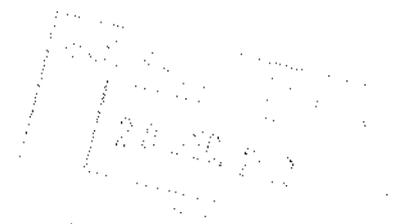
Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat individuel correspondant.

**Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jours, mois et an susdits
Et ont signé au registre, les membres présents
Pour copie conforme**

Le Maire de Compiègne,



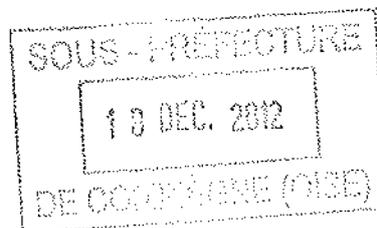
Philippe
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise



MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>OBJET</u>	<u>SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2012</u>
REVALORISATION de TRAITEMENTS	L'an Deux Mille douze, le vendredi 14 décembre à 20 heures 45 , le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE de ladite Ville.
<u>Date de convocation :</u>	<u>Etaient présents :</u>
9 novembre 2012	M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ; M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ, M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT, , Mme Evelyse GUYOT, M. Eric VERRIER, Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN, Mme Arielle FRANÇOIS, M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoint, Mme Marie-Christine LEGROS, M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Liliane VEZIER, M. Rémi LEMAISTRE, Mme Marie-France GIBOUT, M. Christian TELLIER, M. Jean-François CAUX, Mme Dominique RENARD, M. Philippe TRINCHEZ, M. Richard VELEX, M. Oumar BA, M. Régis de MONTGOLFIER, Mme Odile TAGUCHI, M. Eric WINNEBROOT, Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT, Mme Christine BRAULT, M. Frédéric PYSSON, M. Michel FUMAGALLI, M. Olivier KOVAL, Mme Solange DUMAY, Conseillers Municipaux.
<u>Date d'affichage :</u>	<u>Etaient représentés :</u>
9 novembre 2012	M. Nicolas LEDAY, Mme Claire AOUN, Mme Jacqueline LIENARD, Mme Martine FRISE M. Abdelhalim BENZADI, Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT
<u>Nombre de Conseillers présents ou représentés :</u>	<u>Etaient absents :</u>
38	, Melle Doumiya BELABED, M. Romain DONNEUX, Mme Anne SERRET, Mme Théodora GOMA-BALLOU, M. Jean-Marc ISKIN
<u>Nombre de Conseillers en exercice :</u>	
43	
<u>Date d'affichage :</u>	
21 DEC. 2012	
<u>Date de transmission :</u>	
<u>Rendue exécutoire le :</u>	
21 DEC. 2012	



12 a- REVALORISATION du TRAITEMENT d'un AGENT CONTRACTUEL

*Au nom de la 1^{ère} commission, M. Joël DUPUY de MERY
Donne lecture au CONSEIL MUNICIPAL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

Régisseur de la salle de musique LE ZIQUODROME

Par délibération en date du 11 juin 2010, l'emploi contractuel de régisseur de la salle de musique du Ziquodrome a été transformé, conformément à la réglementation, en contrat à durée indéterminée à compter du 1^{er} septembre 2010, étant entendu que la situation de l'intéressé devait être revue pour tenir compte des responsabilités supplémentaires qui lui seraient confiées ultérieurement.

A la suite de la création du Pôle Événementiel, de nouvelles missions en complément de celles effectuées au Ziquodrome lui ont été attribuées dont notamment l'organisation des fêtes du 1^{er} mai et les manifestations de Noël.

Il vous est, donc, proposé de revaloriser sa rémunération en conséquence.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la commission des finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UN :

Décide de revaloriser la rémunération du régisseur de la salle de musique du Ziquodrome, à compter du 1^{er} janvier 2013, en la calculant suivant l'indice brut 752/621 majoré auquel s'ajoute le régime indemnitaire correspondant.

ARTICLE DEUX :

La dépense correspondante à ce poste sera imputée sur le chapitre 012 – article 64131 du budget principal de la commune.

ARTICLE TROIS :

Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat individuel correspondant.

**Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jours, mois et an susdits
Et ont signé au registre, les membres présents
Pour copie conforme**

Le Maire de Compiègne,



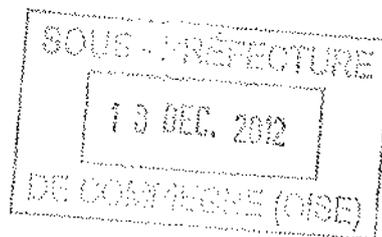
Philippe Marini
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise



MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>OBJET</u>	<u>SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2012</u>
REVALORISATION de TRAITEMENTS	L'an Deux Mille douze, le vendredi 14 décembre à 20 heures 45 , le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE de ladite Ville.
<u>Date de convocation :</u>	<u><i>Etaient présents :</i></u>
9 novembre 2012	M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ; M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ, M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT, , Mme Evelyse GUYOT, M. Eric VERRIER, Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN, Mme Arielle FRANÇOIS, M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoint, Mme Marie-Christine LEGROS, M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Liliane VEZIER, M. Rémi LEMAISTRE, Mme Marie-France GIBOUT, M. Christian TELLIER, M. Jean-François CAUX, Mme Dominique RENARD, M. Philippe TRINCHEZ, M. Richard VELEX, M. Oumar BA, M. Régis de MONTGOLFIER, Mme Odile TAGUCHI, M. Eric WINNEBROOT, Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT, Mme Christine BRAULT, M. Frédéric PYSSON, M. Michel FUMAGALLI, M. Olivier KOVAL, Mme Solange DUMAY, Conseillers Municipaux.
<u>Date d'affichage :</u>	<u><i>Etaient représentés :</i></u>
9 novembre 2012	M. Nicolas LEDAY, Mme Claire AOUN, Mme Jacqueline LIENARD, Mme Martine FRISE M. Abdelhalim BENZADI, Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT
<u>Nombre de Conseillers présents ou représentés :</u>	<u><i>Etaient absents :</i></u>
38	, Melle Doumiya BELABED, M. Romain DONNEUX, Mme Anne SERRET, Mme Théodora GOMA-BALLOU, M. Jean-Marc ISKIN
<u>Nombre de Conseillers en exercice :</u>	
43	
<u>Date d'affichage :</u>	
21 DEC. 2012	
<u>Date de transmission :</u>	
21 DEC. 2012	
<u>Rendue exécutoire le :</u>	
21 DEC. 2012	



12 b- REVALORISATION du TRAITEMENT d'un AGENT CONTRACTUEL

*Au nom de la 1^{ère} commission, M. Joël DUPUY de MERY
Donne lecture au CONSEIL MUNICIPAL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

Régisseur son et lumière à l'Espace Jean Legendre et au Théâtre Impérial

Par délibération en date du 15 octobre 2003, la Ville a décidé la création d'un emploi contractuel de régisseur son et lumière à l'Espace Jean Legendre pour une durée de trois ans. Ce contrat initial a été renouvelé jusqu'au 1^{er} novembre 2009, date à laquelle il a été transformé en contrat à durée indéterminée.

Afin de mener au mieux sa mission, cet agent a obtenu le diplôme de chef d'équipe de service de sécurité incendie et d'assistance à personne (SSIAP 2), lui permettant de diriger et surveiller la mise en œuvre et le bon fonctionnement des équipements de sécurité incendie de l'Espace Jean Legendre et du Théâtre Impérial.

A ce titre, il vous est proposé de tenir compte de cette qualification nouvelle et de revaloriser la rémunération de cet agent, à compter du 1^{er} janvier 2013.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la commission des finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UN :

Décide de revaloriser la rémunération de régisseur son et lumière de l'Espace Jean Legendre, à compter du 1^{er} janvier 2013, en la calculant suivant l'indice brut 500/431 majoré auquel s'ajoute le régime indemnitaire correspondant.

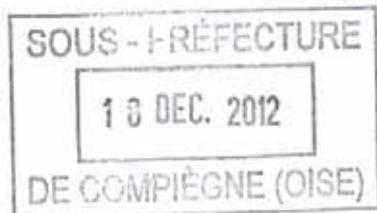
ARTICLE DEUX :

La dépense correspondante à ce poste sera imputée sur le chapitre 012 – article 64131 du budget principal de la commune.

ARTICLE TROIS :

Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat individuel correspondant.

**Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jours, mois et an susdits
Et ont signé au registre, les membres présents
Pour copie conforme**



Le Maire de Compiègne,

Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

**APPRENTISSAGE
dans les SERVICES
MUNICIPAUX**

Date de
convocation :

9 novembre 2012

Date
d'affichage :

9 novembre 2012

Nombre de
Conseillers
présents
ou représentés :

38

Nombre de
Conseillers
en exercice :

43

Date
d'affichage :

21 DEC. 2012

Date de
transmission :

Rendue
exécutoire le :

21 DEC. 2012

SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2012

L'an Deux Mille douze, le **vendredi 14 décembre à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Etaient présents :

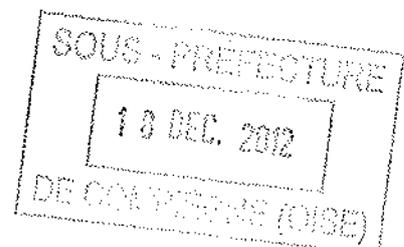
M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,
, Mme Evelyse GUYOT, M. Eric VERRIER,
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,
Mme Arielle FRANÇOIS, M. Michel Le CARRERES,
Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoint,
Mme Marie-Christine LEGROS, M. Joël DUPUY-de-MERY,
Mme Liliane VEZIER, M. Rémi LEMAISTRE,
Mme Marie-France GIBOUT, M. Christian TELLIER,
M. Jean-François CAUX, Mme Dominique RENARD,
M. Philippe TRINCHEZ, M. Richard VELEX, M. Oumar BA,
M. Régis de MONTGOLFIER, Mme Odile TAGUCHI,
M. Eric WINNEBROOT, Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT,
Mme Christine BRAULT, M. Frédéric PYSSON,
M. Michel FUMAGALLI, M. Olivier KOVAL,
Mme Solange DUMAY, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

M. Nicolas LEDAY, Mme Claire AOUN,
Mme Jacqueline LIENARD, Mme Martine FRISE
M. Abdelhalim BENZADI, Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT

Etaient absents :

Melle Doumiya BELABED, M. Romain DONNEUX,
Mme Anne SERRET, Mme Théodora GOMA-BALLOU,
M. Jean-Marc ISKIN



13 - APPRENTISSAGE DANS LES SERVICES MUNICIPAUX

*Au nom de la 1^{ère} commission, M. Joël DUPUY de MERY
Donne lecture au CONSEIL MUNICIPAL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

La Ville de Compiègne accueille depuis 1995 des apprentis dans les services municipaux.

Pour l'exercice 2012, la Ville a accueilli 26 apprentis et il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à maintenir ce nombre de **26 apprentis pour l'Exercice 2013** dans les services suivants de la Ville :

- apprenti(s) en préparation BTS ou diplôme inférieur au service « Jardins - Espaces Verts »
- apprenti(s) en préparation Bac Pro ou diplôme inférieur au service « Jardins - Espaces Verts »
- apprenti(s) en préparation CAP ou BEP au service « Jardins - Espaces Verts »
- apprenti(s) en certificat de spécialisation au service « Jardins - Espaces Verts »
- apprenti(s) en Régie de spectacle à l'Espace Jean Legendre
- apprenti(s) en Bac Pro au service « Affaires Culturelles, animation sportive »
- apprenti(s) en CAP ou BEP au service « Electricité »
- apprenti(s) en formation EJE ou diplôme inférieur au sein des crèches (Sainte Elisabeth, les Poussins et Le Nid)
- apprenti(s) en CAP au service voirie
- apprenti(s) en CAP au service garage

Pour information, les apprentis sont rémunérés en fonction du diplôme préparé, de l'âge et de l'année de formation. En moyenne, le salaire correspond à environ 40% du SMIC mensuel.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la commission des finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UN :

Autorise Monsieur le Maire à recruter le nombre de 26 apprentis dans les services de la Ville.

ARTICLE DEUX :

La dépense correspondante sera imputée sur l'enveloppe 10408 article 6417 pour la rémunération des apprentis, et sur l'enveloppe 12220 article 6184 pour les frais de formation éventuellement facturés par les C.F.A

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jours, mois et an susdits
Et ont signé au registre, les membres présents
Pour copie conforme



Le Maire de Compiègne,

Philippe MARINI
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>OBJET</u>	<u>SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2012</u>
AVENANTS aux MARCHES de TRAVAUX de CONSTRUCTION de la MAISON de l'ARCHEOLOGIE	L'an Deux Mille douze, le vendredi 14 décembre à 20 heures 45 , le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE de ladite Ville.
<u>Date de convocation :</u>	<u><i>Etaient présents :</i></u>
9 novembre 2012	M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ; M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ, M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT, , Mme Evelyse GUYOT, M. Eric VERRIER, Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN, Mme Arielle FRANÇOIS, M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoint, Mme Marie-Christine LEGROS, M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Liliane VEZIER, M. Rémi LEMAISTRE, Mme Marie-France GIBOUT, M. Christian TELLIER, M. Jean-François CAUX, Mme Dominique RENARD, M. Philippe TRINCHEZ, M. Richard VELEX, M. Oumar BA, M. Régis de MONTGOLFIER, Mme Odile TAGUCHI, M. Eric WINNEBROOT, Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT, Mme Christine BRAULT, M. Frédéric PYSSON, M. Michel FUMAGALLI, M. Olivier KOVAL, Mme Solange DUMAY, Conseillers Municipaux.
<u>Date d'affichage :</u>	<u><i>Etaient représentés :</i></u>
9 novembre 2012	M. Nicolas LEDAY, Mme Claire AOUN, Mme Jacqueline LIENARD, Mme Martine FRISE M. Abdelhalim BENZADI, Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT
<u>Nombre de Conseillers présents ou représentés :</u>	<u><i>Etaient absents :</i></u>
38	Melle Doumiya BELABED, M. Romain DONNEUX, Mme Anne SERRET, Mme Théodora GOMA-BALLOU, M. Jean-Marc ISKIN
<u>Nombre de Conseillers en exercice :</u>	
43	
<u>Date d'affichage :</u>	
21 DEC. 2012	
<u>Date de transmission :</u>	
21 DEC. 2012	
<u>Rendue exécutoire le :</u>	
21 DEC. 2012	

II – TRAVAUX, BATIMENTS COMMUNAUX et TRANSPORTS

14 - CONSTRUCTION de la MAISON de l'ARCHÉOLOGIE AVENANTS aux MARCHES de TRAVAUX
--

*Au nom de la 2nde commission, Mme Marie-Claire GARREAU
Donne lecture au CONSEIL MUNICIPAL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

La Maison de l'Archéologie située aux abords des rives de l'Oise, à proximité du parc Songeons est en cours de construction. Lors de la conception de ce projet, il était entendu que les chercheurs de l'association CONSERVARE devaient occuper une place conséquente au sein de l'édifice pour procéder à la restauration de leurs collections. Or, à la suite de la réduction de leurs effectifs, leur besoin d'espace est devenu moins important (-10%).

La Ville de Compiègne a donc décidé d'utiliser l'espace rendu vacant pour aménager une salle d'une superficie de 100 m² permettant d'accueillir des expositions temporaires à caractère patrimonial qui seront organisées par le musée Antoine Vivenel.

Ce bâtiment dont la vocation initiale a évolué, pourrait, en conséquence, prendre le nom plus approprié de « *Centre d'études et d'expositions Antoine Vivenel* ». Une première exposition pourrait être consacrée à la présentation de la magnifique collection de dessins d'architecture que possède le Musée Vivenel.

Afin d'assurer un fonctionnement du site dans les normes, les modifications du projet initial nécessitent :

- des études complémentaires
et le redimensionnement d'une partie de la structure du bâtiment,
- des nouveaux sanitaires et des éléments de rangement
- des équipements supplémentaires de production d'énergie.

Les prestations concernées sont les suivantes :

- Maîtrise d'œuvre,
- Lot 1 : gros œuvre,
- Lot 2 : chauffage, ventilation, plomberie, sanitaires,
- Lot 3 : électricité, courants forts et faibles,
- Lot 5 : mobilier des réserves

... / ...

Les nouvelles dépenses afférentes sont réparties comme suit :

Désignation des ouvrages	Entreprise concernée	Montant HT	Incidence par rapport aux marchés initiaux
Maîtrise d'œuvre	Sté ARVAL	20 000.00 €	6.01 %
1/ Gros œuvre	Sté ZUB	143 466.80 €	7.50 %
2/ Chauffage, ventilation, plomberie, sanitaire	Sté POLITOWSKI	65 187.66 €	16.50 %
3/ Electricité	Sté SEDD	53 825.05 €	26.81 %
5/Mobilier des réserves	Sté BRUYNZEEL RANGEMENTS	3 048.00 €	3.24 %
TOTAL		285 527.51 €	

L'ensemble de ces modifications représente 9.73 % du montant des marchés initiaux.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la commission des finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés,

36 voix pour

1 voix contre : M. Michel FUMAGALLI

1 abstention : M. Olivier KOVAL

ARTICLE UN :

Décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants correspondants avec les entreprises titulaires des marchés.

ARTICLE DEUX :

Décide d'inscrire les dépenses correspondantes au budget principal de la collectivité, enveloppe 21 244, chapitre 23, article 2313.

**Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jours, mois et an susdits
Et ont signé au registre, les membres présents
Pour copie conforme**

Le Maire de Compiègne,



Philippe
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

**CONSTRUCTION
D'une ANNEXE de la
SALLE CLAUDE
DEBUSSY pour le
PERSONNEL
d'ENTRETIEN des
ESPACES VERTS et
de la VOIRIE du
QUARTIER
du CLOS des ROSES**

Date de
convocation :

9 novembre 2012

Date
d'affichage :

9 novembre 2012

Nombre de
Conseillers
présents
ou représentés :

38

Nombre de
Conseillers
en exercice :

43

Date
d'affichage :
21 DEC. 2012

Date de
transmission :

21 DEC. 2012

Rendue
exécutoire le :

21 DEC. 2012

SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2012

L'an Deux Mille douze, le **vendredi 14 décembre à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Etaient présents :

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,
, Mme Evelyse GUYOT, M. Eric VERRIER,
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,
Mme Arielle FRANÇOIS, M. Michel Le CARRERES,
Mme Françoise TROUSSELLE, Adjointes,
Mme Marie-Christine LEGROS, M. Joël DUPUY-de-MERY,
Mme Liliane VEZIER, M. Rémi LEMAISTRE,
Mme Marie-France GIBOUT, M. Christian TELLIER,
M. Jean-François CAUX, Mme Dominique RENARD,
M. Philippe TRINCHEZ, M. Richard VELEX, M. Oumar BA,
M. Régis de MONTGOLFIER, Mme Odile TAGUCHI,
M. Eric WINNEBROOT, Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT,
Mme Christine BRAULT, M. Frédéric PYSSON,
M. Michel FUMAGALLI, M. Olivier KOVAL,
Mme Solange DUMAY, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

M. Nicolas LEDAY, Mme Claire AOUN,
Mme Jacqueline LIENARD, Mme Martine FRISE
M. Abdelhalim BENZADI, Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT

Etaient absents :

Melle Doumiya BELABED, M. Romain DONNEUX,
Mme Anne SERRET, Mme Théodora GOMA-BALLOU,
M. Jean-Marc ISKIN



**15 - CONSTRUCTION d'une ANNEXE de la SALLE Claude DEBUSSY pour le PERSONNEL d'ENTRETIEN des ESPACES VERTS et de la VOIRIE du CLOS des ROSES
LANCEMENT de la CONSULTATION**

*Au nom de la 2nde commission, Mme Anne-Marie VIVÉ
Donne lecture au CONSEIL MUNICIPAL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

Dans le cadre des travaux programmés, la Ville de Compiègne a décidé de construire une annexe à la salle Claude Debussy pour le personnel d'entretien des espaces verts et de la voirie dans le quartier du Clos des Roses.

D'une surface de 25 m², celui-ci comportera un vestiaire, des sanitaires, des douches et un local de rangement. Ce bâtiment à ossature bois, sera habillé des panneaux de clins imitation bois afin de se fondre dans les espaces verts environnants et de résister au vandalisme.

Un permis de construire a été déposé le 1^{er} octobre 2012.

Estimés à 112 000 € TTC, les travaux seront répartis en deux lots :

- Lot n° 1 : travaux de gros œuvre, maçonnerie, voirie, réseau divers
- Lot n° 2 : charpente, couverture, menuiserie intérieure bois

La présente consultation fera l'objet d'un avis de publicité au BOAMP.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la commission des finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés,

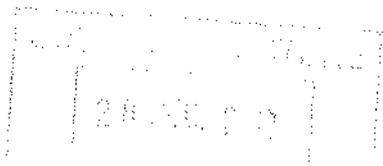
36 voix pour

2 abstentions : MM. Olivier KOVAL et Frédéric PYSSON

ARTICLE UN :

Décide d'autoriser Monsieur le Maire à lancer la consultation selon les articles 26, 27 et 28 du code des marchés publics (procédure adaptée) et à signer les marchés correspondants.

**Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jours, mois et an susdits
Et ont signé au registre, les membres présents
Pour copie conforme**



Le Maire de Compiègne,



Philippe Marini
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET
**REHABILITATION
 du FOYER
 PHILEAS LEBESGUE
 en CRECHE
 MUNICIPALE**

Date de
convocation :

9 novembre 2012

Date
d'affichage :

9 novembre 2012

Nombre de
Conseillers
présents
ou représentés :

38

Nombre de
Conseillers
en exercice :

43

Date
d'affichage :

21 DEC. 2012

Date de
transmission :

21 DEC. 2012

Rendue
exécutoire le :

21 DEC. 2012

SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2012

L'an Deux Mille douze, le **vendredi 14 décembre à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Etaient présents :

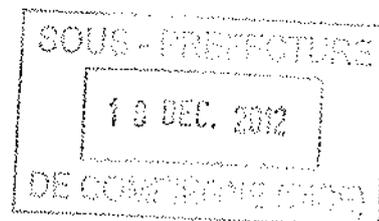
M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;
 M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,
 M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,
 , Mme Evelyse GUYOT, M. Eric VERRIER,
 Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,
 Mme Arielle FRANÇOIS, M. Michel Le CARRERES,
 Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoint,
 Mme Marie-Christine LEGROS, M. Joël DUPUY-de-MERY,
 Mme Liliane VEZIER, M. Rémi LEMAISTRE,
 Mme Marie-France GIBOUT, M. Christian TELLIER,
 M. Jean-François CAUX, Mme Dominique RENARD,
 M. Philippe TRINCHEZ, M. Richard VELEX, M. Oumar BA,
 M. Régis de MONTGOLFIER, Mme Odile TAGUCHI,
 M. Eric WINNEBROOT, Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT,
 Mme Christine BRAULT, M. Frédéric PYSSON,
 M. Michel FUMAGALLI, M. Olivier KOVAL,
 Mme Solange DUMAY, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

M. Nicolas LEDAY, Mme Claire AOUN,
 Mme Jacqueline LIENARD, Mme Martine FRISE
 M. Abdelhalim BENZADI, Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT

Etaient absents :

Melle Doumiya BELABED, M. Romain DONNEUX,
 Mme Anne SERRET, Mme Théodora GOMA-BALLOU,
 M. Jean-Marc ISKIN



16 - REHABILITATION du FOYER PHILEAS LEBESGUE en CRECHE MUNICIPALE

Au nom de la 2^{ème} commission, **Mme Marie-France GIBOUT**
Donne lecture au **CONSEIL MUNICIPAL** du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,

Les associations qui occupaient précédemment le Foyer Phileas Lebesgue ont peu à peu cessé leurs activités. La Ville a donc décidé de réhabiliter le bâtiment inutilisé afin de pouvoir y transférer la crèche municipale « Le Nid ». Cette structure qui accueille actuellement 18 jeunes enfants, est installée dans un appartement situé au rez-de-chaussée d'un immeuble de l'OPAC, sis 1 square Hector Berlioz. Or, les conditions de sécurité des enfants dans ce site ne sont plus assurées de façon optimale, notamment dans l'aire de jeux extérieure.

Le projet qui permet d'augmenter la capacité d'accueil de 18 à 20 berceaux, a fait l'objet d'un permis d'aménagement déposé le 12 avril 2012 et a reçu un avis favorable le 2 mai 2012.

Estimé à 243 000 € TTC, les travaux seront répartis en 7 lots distincts :

- Lot n° 1 : Gros œuvre, Démolition, VRD,
- Lot n° 2 : Menuiseries intérieures et extérieures
- Lot n° 3 : Electricité
- Lot n° 4 : Plomberie sanitaires
- Lot n° 5 : peinture sols souples
- Lot n° 6 : aire de jeux extérieure
- Lot n° 7 : Mobilier

Il est à noter que certains travaux seront réalisés en régie par les agents des services municipaux du centre technique.

La présente consultation fera l'objet d'un avis de publicité au BOAMP.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la commission des finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UN :

Décide d'autoriser Monsieur le Maire à lancer la consultation selon les articles 26, 27 et 28 du code des marchés publics (procédure adaptée) et à signer les marchés correspondants.

**Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jours, mois et an susdits
Et ont signé au registre, les membres présents
Pour copie conforme**



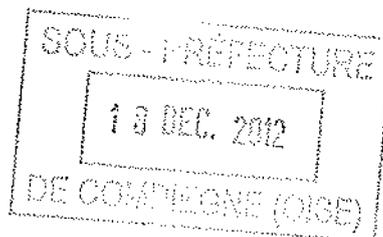
Le Maire de Compiègne,

Philippe
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>OBJET</u>	<u>SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2012</u>
DROIT de VOIRIE, de PLACE et PRET de MATERIEL TARIFS année 2013	L'an Deux Mille douze, le vendredi 14 décembre à 20 heures 45 , le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE de ladite Ville.
<u>Date de convocation :</u>	<u>Etaient présents :</u>
9 novembre 2012	M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ; M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ, M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT, , Mme Evelyse GUYOT, M. Eric VERRIER, Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN, Mme Arielle FRANÇOIS, M. Michel Le CARRERES, Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoints, Mme Marie-Christine LEGROS, M. Joël DUPUY-de-MERY, Mme Liliane VEZIER, M. Rémi LEMAISTRE, Mme Marie-France GIBOUT, M. Christian TELLIER, M. Jean-François CAUX, Mme Dominique RENARD, M. Philippe TRINCHEZ, M. Richard VELEX, M. Oumar BA, M. Régis de MONTGOLFIER, Mme Odile TAGUCHI, M. Eric WINNEBROOT, Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT, Mme Christine BRAULT, M. Frédéric PYSSON, M. Michel FUMAGALLI, M. Olivier KOVAL, Mme Solange DUMAY, Conseillers Municipaux.
<u>Date d'affichage :</u>	<u>Etaient représentés :</u>
9 novembre 2012	M. Nicolas LEDAY, Mme Claire AOUN, Mme Jacqueline LIENARD, Mme Martine FRISE M. Abdelhalim BENZADI, Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT
<u>Nombre de Conseillers présents ou représentés :</u>	<u>Etaient absents :</u>
38	Melle Doumiya BELABED, M. Romain DONNEUX, Mme Anne SERRET, Mme Théodora GOMA-BALLOU, M. Jean-Marc ISKIN
<u>Nombre de Conseillers en exercice :</u>	
43	
<u>Date d'affichage :</u>	
21 DEC. 2012	
<u>Date de transmission :</u>	
21 DEC. 2012	
<u>Rendue exécutoire le :</u>	
21 DEC. 2012	



III – VOIRIE et AMÉNAGEMENT URBAIN

17 - DROIT de VOIRIE, de PLACE & PRET de MATERIEL pour l'ANNEE 2013

*Au nom de la 3ème commission, M. Eric HANEN
Donne lecture au CONSEIL MUNICIPAL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

Votre commission de la voirie communale et de l'aménagement urbain vous propose de majorer pour l'année 2013, les droits de voirie, de place et prêt de matériel, selon le détail figurant sur les tableaux annexés en pièce jointe.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la commission des finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

Le CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UNIQUE :

Décide de majorer pour l'année 2013, les droits de voirie, de place et prêt de matériel, selon le détail figurant sur les tableaux annexés en pièce jointe.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jours, mois et an susdits
Et ont signé au registre, les membres présents
Pour copie conforme

Le Maire de Compiègne,



Philippe Marini
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise



DROITS DE VOIRIE, DE PLACE ET PRÊT DE MATERIEL POUR L'ANNEE 2013

DESIGNATION	TARIFS 2012	%	TARIFS PROPOSES 2013
<p>Remarque générale: dans tous les cas ci-après, la gratuité suppose la restitution du matériel dans les 48 heures ; dans le cas contraire, application du tarif "particuliers"</p>			
<u>CHAISES</u>			
- pour les associations compiégnoises	GRATUIT		GRATUIT
- pour les particuliers et les commerçants de Compiègne :			
* location de 48 heures	0,41	10%	0,45
* au-delà majoration par jour de :	50%		50%
- extérieurs (associations, ARC, autres communes, etc...)			
* location de 48 heures	1,03	7%	1,10
* au-delà majoration par jour de :	50%		50%
<u>TABLES 4 / 6 PERSONNES</u>			
- pour les associations compiégnoises	GRATUIT		GRATUIT
- pour les particuliers et les commerçants de Compiègne :			
* location de 48 heures	5,15	3%	5,30
* au-delà majoration par jour de :	50%		50%
- extérieurs (associations, ARC, autres communes, etc...)			
* location de 48 heures	14,55	3%	14,99
* au-delà majoration par jour de :	50%		50%
<u>BANCS 4 PERSONNES</u>			
- pour les associations compiégnoises	GRATUIT		GRATUIT
- pour les particuliers et les commerçants de Compiègne :			
* location de 48 heures	1,80	6%	1,90
* au-delà majoration par jour de :	50%		50%
- extérieurs (associations, ARC, autres communes, etc...)			
* location de 48 heures	4,05	3%	4,17
* au-delà majoration par jour de :	50%		50%
<u>TENTES DE RECEPTION</u>			
* 3x3	103,00	3%	106,00
* 5x4	125,00	3%	130,00
* 8x5	155,00	3%	250,00
<u>BARRIERES</u>			
- pour les associations compiégnoises	GRATUIT		GRATUIT

DESIGNATION	TARIFS 2012	%	TARIFS PROPOSES 2013
- extérieurs (associations, ARC, autres communes, etc...) * location pour 5 jours * au-delà majoration par jour de :	3,70 50%	3%	3,81 50%
<u>TRANSPORTS</u>			
- prise en charge par un véhicule léger (V.L.) * indemnité kilométrique	62,00 0,90	3% 3%	63,86 0,93
- prise en charge par un véhicule lourd (P.L.) * indemnité kilométrique	75,00 1,45	3% 3%	77,25 1,49
- pour les associations, organismes de compiègne	GRATUIT		GRATUIT
<u>PODIUM ROULANT</u>			
- pour les associations compiégnaises	GRATUIT		GRATUIT
- pour les particuliers et les commerçants de Compiègne : * location pour 48 heures * au-delà majoration par jour de :	67 50%	49%	100,00 50%
- extérieurs (associations, ARC, autres communes, etc...) * location pour 48 heures * au-delà majoration par jour de :	155,00 50%	3%	159,65 50%
<u>PODIUMS (éléments de 2 m x 2 m)</u>			
- pour les associations compiégnaises	GRATUIT		GRATUIT
- pour les particuliers et les commerçants de Compiègne : * location pour 48 heures * au-delà majoration par jour de :	8,00 50%	25%	10,00 50%
- extérieurs (associations, ARC, autres communes, etc...) * location pour 48 heures * au-delà majoration par jour de :	20,00 50%	3%	20,60 50%
<u>PANNEAUX ELECTORAUX ou B.B.</u>			
- pour les associations compiégnaises	GRATUIT		GRATUIT
- pour les particuliers et les commerçants de Compiègne : * location pour 48 heures * au-delà majoration par jour de :	1,70 50%	3%	1,75 50%
- extérieurs (associations, ARC, autres communes, etc...) * location pour 48 heures * au-delà majoration par jour de :	3,80 50%	3%	3,91 50%
<u>MARCHES ET HALLES</u>			
- place de l'Hôtel de Ville, fleuristes : le mètre linéaire de la façade marchande	1,80	0%	1,80
- place du Marché et dans le périmètre du marché : le mètre linéaire de la façade marchande	2,06	0%	2,06

DESIGNATION	TARIFS 2012	%	TARIFS PROPOSES 2013
- marché alimentaire et marchés de quartier : le mètre linéaire de la façade marchande	1,80	0%	1,80
- les marchands ou occasionnels ou volants	3,30	0%	3,30
N.B. : Lorsque les marchés sont organisés les jours fériés les tarifs au mètre linéaire sont doublés			
<u>FETES ET FOIRES</u>			
- métiers, le m ² par jour	0,21	0%	0,21
- voitures et caravanes, par véhicule et par jour	0,50	0%	0,50
<u>TAXIS</u>			
- droit de stationnement annuel	200,00	3%	206,00
- droit de mutation	1 585,00	3%	1 632,00
<u>CHANTIER</u>			
- droit fixe (à cumuler avec les autres droits au titre de la gestion administrative et des manutentions diverses)	26,00	0%	26,00
- échafaudage fixes, mobiles, suspendus ou palissades, le m ² d'emprise au sol (minoration de 50 % pour installation sur espaces verts, ou domaine public non routier, pour tout chantier d'une durée supérieure à 1 mois)	0,52	0%	0,52
- dépôt de matériaux ou de gravois, le m ² occupé, par jour	11,00	0%	11,00
- occupation avec réservation de stationnement sur place non payante, par jour	5,30	0%	5,30
- occupation d'emplacement de stationnement payant pour travaux, par jour	8,40	0%	8,40
- occupation au sol de la voie publique par caisson ou benne amovible, par jour	55,00	0%	55,00
- appareil de levage, sapines, grues placées ou développant en saillie sur la voie publique, par unité et par jour	22,00	0%	22,00
<u>ETAIEMENT</u>			
- droit fixe (à cumuler avec les autres droits au titre de la gestion administrative et des manutentions diverses)	105,00	0%	105,00
- sur trottoir, le m ² neutralisé, par jour			
* les 3 premières semaines	1,10	0%	1,10
* de la 4ème semaine à la 6ème semaine	5,25	0%	5,25
* au-delà	8,40	0%	8,40
- sur chaussée zone payante par emplacement et par jour	8,40	0%	8,40
- sur chaussée zone gratuite par emplacement de 5 m et par jour	5,30	0%	5,30
<u>TRAVAUX</u>			
- surbaissement de trottoir	1 400,00	0%	1 400,00

DESIGNATION	TARIFS 2012	%	TARIFS PROPOSES 2013
- surbaissement de trottoir double	1 750,00	0%	1 750,00
- branchements électriques : * 2 fils de 230 V * 4 fils de 400 V	devis préalable devis préalable		devis préalable devis préalable
<u>DIVERS</u>			
- droit d'occupation de parking (Beauregard, etc...)	131,00	0%	131,00
- fléchage : forfait pour 6 caissons (sauf pour les manifestations gratuites)	160,00	0%	160,00
- occupation de place de stationnement sur la voie publique pour les déménagements et emménagements :			
* droit fixe (à cumuler avec les autres droits au titre de la gestion administrative et des manutentions diverses)	30,00	0%	30,00
* occupation de la chaussée zone payante par emplacement et par jour	8,35	0%	8,35
* occupation de la chaussée zone non payante par emplacement ou par tranche de 5 m de long et par jour	5,25	0%	5,25
* secteur piétonnier	54,00	0%	54,00
- chevalets (par unité et par an)	48,00	0%	48,00
- emplacements réservés pour transports de fonds, par an			
* sur place de stationnement en zone payante	2 500,00	0%	2 500,00
* sur place en stationnement gratuit	1 500,00	0%	1 500,00
- distributeurs de magazines : par unité et par an	48,00	0%	48,00
- étals, distributeurs de boissons, tourniquets, cartes postales, le m ² par an	33,50	0%	33,50
- ramassage des ordures ménagères par péniche amarrée et par an	3 605,00	0%	3 605,00
- conteneurs à textiles par unité et par an			20,00
- télécommande zone piétonne	52,00	0%	52,00
- véhicules de vente ambulante par mois et par véhicule	31,50	0%	31,50
- véhicules de vente ambulants nécessitant des installations spécifiques (raccordement aux réseaux, etc...)			200,00
- coffres relais courrier par unité et par an	170,00	0%	170,00
- pour les particuliers et les commerçants de Compiègne :			
* desk			50,00
* pupitre			50,00
* grilles caddies (la paire)	5,00	3%	5,15
* portant vêtements	20,00	3%	20,60
* halogènes chantier 150 W	5,00	3%	5,15
* multiprise électrique	0,80	3%	0,82
* vidéo projecteur	80,00	3%	82,40
* projecteur PAR 56	8,00	3%	8,24
* lecteur DVD ou CD	10,00	3%	10,30
* écran	10,00	3%	10,30
* pack sono (ampli, 2 enceintes, 2 prises enceintes, câblage,	100,00	3%	103,00
* groupe électrogène	500,00	3%	515,00

DESIGNATION	TARIFS 2012	%	TARIFS PROPOSES 2013
- extérieurs (associations, ARC, autres communes, etc...)			
* desk			60,00
* pupitre			60,00
* grilles caddies (la paire)	8,00	3%	8,24
* portant vêtements	25,00	3%	25,75
* halogènes chantier 150 W	8,00	3%	8,24
* multiprise électrique	1,00	3%	1,03
* vidéo projecteur	100,00	3%	103,00
* projecteur PAR 56	10,00	3%	10,30
* lecteur DVD ou CD	15,00	3%	15,45
* écran	15,00	3%	15,45
* pack sono (ampli, 2 enceintes, 2 prises enceintes, câblage,	120,00	3%	123,60
* groupe électrogène	500,00	3%	515,00
<u>TERRASSES HOTELS ET CAFÉS</u>			
- ouvertes sur trottoir, le m ² /an	33,30	0%	33,30
- fermées sur trottoir, le m ² /an	71,75	0%	71,75
- ouvertes sur place de stationnement payant, le m ² /an	43,00	0%	43,00
- ouvertes sur place de stationnement gratuite, le m ² /an	33,30	0%	33,30
<u>DROITS DE TOURNAGE DE FILMS ET PRISES DE VUE</u>			
- droit fixe (à cumuler avec les autres droits au titre de la gestion)	130,00	3%	133,90
- court métrage, par jour	900,00	3%	927,00
- long métrage, par jour	1 800,00	3%	1 854,00

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

**REDEVANCE pour
L'ENTRETIEN des
PARKINGS PRIVÉS**

Date de
convocation :

9 novembre 2012

Date
d'affichage :

9 novembre 2012

Nombre de
Conseillers
présents
ou représentés :

38

Nombre de
Conseillers
en exercice :

43

Date
d'affichage :

21 DEC. 2012

Date de
transmission :

21 DEC. 2012
Rendu le 2012
exécutoire le :

21 DEC. 2012

SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2012

L'an Deux Mille douze, le **vendredi 14 décembre à 20 heures 45,**
le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de
Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de
M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE de ladite Ville.

Etaient présents :

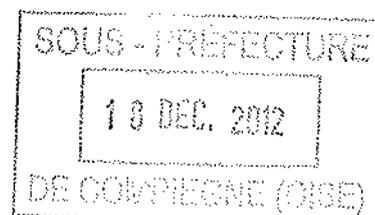
M. Philippe MARINI, Sénateur Maire ;
M. Michel FOUBERT, Mme Anne-Marie VIVÉ,
M. Eric De VALROGER, Mme Sylvie OGER-DUGAT,
, Mme Evelyse GUYOT, M. Eric VERRIER,
Mme Marie-Claire GARREAU, M. Eric HANEN,
Mme Arielle FRANÇOIS, M. Michel Le CARRERES,
Mme Françoise TROUSSELLE, Adjoint,
Mme Marie-Christine LEGROS, M. Joël DUPUY-de-MERY,
Mme Liliane VEZIER, M. Rémi LEMAISTRE,
Mme Marie-France GIBOUT, M. Christian TELLIER,
M. Jean-François CAUX, Mme Dominique RENARD,
M. Philippe TRINCHEZ, M. Richard VELEX, M. Oumar BA,
M. Régis de MONTGOLFIER, Mme Odile TAGUCHI,
M. Eric WINNEBROOT, Mme Geneviève POUYET-TRUCHOT,
Mme Christine BRAULT, M. Frédéric PYSSON,
M. Michel FUMAGALLI, M. Olivier KOVAL,
Mme Solange DUMAY, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

M. Nicolas LEDAY, Mme Claire AOUN,
Mme Jacqueline LIENARD, Mme Martine FRISE
M. Abdelhalim BENZADI, Mme Catherine LESGUILLONS-PERROT

Etaient absents :

,
Melle Doumiya BELABED, M. Romain DONNEUX,
Mme Anne SERRET, Mme Théodora GOMA-BALLOU,
M. Jean-Marc ISKIN



18 - REDEVANCE POUR L'ENTRETIEN DES PARKINGS PRIVÉS POUR L'ANNÉE 2013

*Au nom de la 3ème commission, M. Eric HANEN
Donne lecture au CONSEIL MUNICIPAL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

Votre commission de la Voirie Communale vous propose de maintenir au même montant que celui de cette année, soit 4 100 €, le prix de la redevance concernant l'entretien des parkings des supermarchés SIMPLY MARKET et INTERMARCHÉ assuré par le service de nettoyage communal, pour l'année 2013.

ENTRETIEN DES PARKINGS	REDEVANCE ANNUELLE 2011	REDEVANCE ANNUELLE 2012	REDEVANCE ANNUELLE 2013
Nettoyage des parkings SIMPLY MARKET	4 000 €	4 100 €	4 100 €
Nettoyage des parkings INTERMARCHÉ	4 000 €	4 100 €	4 100 €

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la commission des finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UN :

Décide de maintenir au même montant que celui de l'année 2012, soit 4 100 €, le prix de la redevance concernant l'entretien des parkings des supermarchés SIMPLY MARKET et INTERMARCHÉ assuré par le service de nettoyage communal, pour l'année 2013.

ARTICLE DEUX :

La recette correspondante sera inscrite au chapitre 70 - article 708-88 du budget principal de l'exercice 2013.

**Fait et délibéré à COMPIEGNE, les jours, mois et an susdits
Et ont signé au registre, les membres présents**

Pour copie conforme



Le Maire de Compiègne,

Philippe Marini
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise